



DECISION DU MAIRE N°25-115 PORTANT FIXATION ET ACTUALISATION DES TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNEE 2026 DIRECTION DES SERVICES EDUCATIFS ET SOLIDAIRES

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

LE MAIRE DE LA VILLE DE FALAISE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-22-2 et L.2122-23 ;

VU la délibération du Conseil Municipal n° 20-55 en date du 10 juillet 2020 par lequel le Conseil Municipal a donné au Maire, pendant la durée de son mandat, d'une part, délégation pour fixer les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, et d'autre part, délégation pour actualiser lesdits tarifs, dans la limite d'une augmentation ou diminution annuelle de 3% ;

VU la délibération du Conseil Municipal n° 24-092 en date du 25 novembre 2024, par lequel le Conseil Municipal a fixé les tarifs municipaux pour l'année 2025 ;

VU la délibération du Conseil Municipal n° 25-084 en date du 30 juin 2025, portant actualisation des quotients familiaux à l'ensemble des Services Educatifs, pour l'année 2025/2026 ;

CONSIDÉRANT que, pour la Direction des Services Educatifs et Solidaires, certains tarifs ont été votés pour l'année scolaire 2025/2026, soit jusqu'au 31 août 2026 ;

CONSIDÉRANT que les collectivités territoriales sont libres de fixer des tarifs en contrepartie des services rendus dans les limites prévues par la réglementation ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de fixer, et actualiser les tarifs municipaux pour l'année 2026 ;

CONSIDÉRANT que, pour plus de clarté, la présente décision du Maire concerne uniquement les tarifs qui seront appliqués par la Direction des Services Educatifs et Solidaires ;

D E C I D E

ARTICLE 1^{er}:

Les tarifs des services municipaux, concernant la Direction des Services Educatifs et Solidaires, tels qu'ils figurent dans le tableau ci-dessous, sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2026 et jusqu'au :

- 31 août 2026 (pour les tarifs 2025/2026)
- 31 décembre 2026 (pour les tarifs 2026)

DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS & SOLIDAIRES

JEUNESSE- Tarifs applicables du 1er septembre 2025 au 31 août 2026 (cf délibération 24-092 du 25 novembre 2024)

Tarifs de l'Accueil Périscolaire	2024-2025	2025-2026	2026-2027	EVOLUTION
<i>Participation des familles par journée de présence (matin et/ou AM)</i>				

Tarifs Falaisien				
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris		1,80 €	1,80 €	
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris		2,35 €	2,40 €	
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris		2,95 €	3,00 €	
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €		3,50 €	3,60 €	
Tarif Extérieur				
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris		2,15 €	2,20 €	
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris		2,80 €	2,85 €	
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris		3,55 €	3,65 €	
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €		4,15 €	4,25 €	
Heure supplémentaire de garde (en cas de retard des parents au-delà de 5 min)		5,00 €	5,00 €	

Tarifs du Centre de Loisirs Maternel (3/6 ans)	2024-2025	2025-2026	2026-2027	EVOLUTION
Participation des familles par demi-journée de présence (matin ou AM)				
Tarifs Falaisien				
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris	3,50 €	3,50 €		
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris	4,75 €	4,75 €		
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris	5,50 €	5,50 €		
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €	6,25 €	6,25 €		
Tarif Extérieur				
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris	4,20 €	4,20 €		
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris	5,70 €	5,70 €		
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris	6,60 €	6,60 €		
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €	7,50 €	7,50 €		
Participation des familles par journée de présence				
Tarifs Falaisien				
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris	6,55 €	6,55 €		
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris	9,05 €	9,05 €		
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris	10,55 €	10,55 €		
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €	12,05 €	12,05 €		
Tarif Extérieur				
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris	7,85 €	7,85 €		
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris	10,85 €	10,85 €		
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris	12,65 €	12,65 €		
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €	14,45 €	14,45 €		
Heure supplémentaire de garde (en cas de retard des parents au-delà de 5 min)		5,00 €	5,00 €	
Repas	4,50 €	4,60 €		

Tarifs du Centre de Loisirs Primaire (6/11 ans)	2024-2025	2025-2026	2026-2027	EVOLUTION
Participation des familles par demi-journée de présence (matin ou AM)				
Tarif Falaisien				
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris	1,50 €	1,50 €		
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris	2,30 €	2,35 €		
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris	3,30 €	3,35 €		
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €	4,40 €	4,50 €		
Tarif Extérieur				
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris	1,75 €	1,80 €		
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris	2,70 €	2,75 €		
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris	4,00 €	4,10 €		
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €	5,30 €	5,40 €		
Participation des familles par journée de présence				
Tarif Falaisien				
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris	2,40 €	2,40 €		
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris	3,90 €	4,00 €		
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris	5,90 €	6,00 €		
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €	8,00 €	8,20 €		
Tarif Extérieur				
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris	2,90 €	2,95 €		
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris	4,70 €	4,80 €		
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris	7,30 €	7,45 €		
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €	10,00 €	10,20 €		
Heure supplémentaire de garde (en cas de retard des parents au-delà de 5 min)	5,00 €	5,00 €		
Repas	4,50 €	4,60 €		

Tarifs des Mercredis Loisirs (6/11 ans)	2024-2025	2025-2026	2026-2027	EVOLUTION
Participation des familles par demi-journée de présence (matin ou AM)				
Tarif Falaisien				
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris	1,50 €	1,50 €		
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris	2,30 €	2,35 €		
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris	3,30 €	3,35 €		
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €	4,40 €	4,50 €		
Tarif Extérieur				
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris	1,75 €	1,80 €		
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris	2,70 €	2,75 €		
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris	4,00 €	4,10 €		
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €	5,30 €	5,40 €		
Participation des familles par journée de présence				
Tarif Falaisien				
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris	2,40 €	2,40 €		
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris	3,90 €	4,00 €		

T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris	6,20 €	6,30 €		
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €	8,15 €	8,30 €		
Tarif Extérieur				
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris	2,90 €	2,95 €		
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris	4,70 €	4,80 €		
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris	7,30 €	7,45 €		
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €	10,00 €	10,20 €		
<i>Heure supplémentaire de garde (en cas de retard des parents au-delà de 5 min)</i>	5,00 €	5,00 €		
Repas	4,50 €	4,60 €		
Local Jeunes (12/25 ans)	2024-2025	2025-2026	2026-2027	EVOLUTION
<i>Cotisation d'adhésion valable pour douze mois à compter de la date d'adhésion</i>				
Tarif Falaisien				
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris	10,00 €	10,00 €		
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris	12,00 €	14,00 €		
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris	14,00 €	16,00 €		
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €	16,00 €	18,00 €		
Tarif Extérieur				
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris	15,00 €	17,00 €		
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris	17,00 €	19,00 €		
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris	19,00 €	21,00 €		
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €	20,00 €	23,00 €		
Repas	4,50 €	4,60 €		

EPN	2025	2026	EVOLUTION 2025-2026
Tarif Falaisien			
Adhésion annuelle accès espace numérique	Gratuit	Gratuit	Tarif supprimé
Initiation à l'outil (10 ateliers contre 1 auparavant)	Gratuit	Gratuit	Tarif supprimé
Tarif Extérieur			
Adhésion annuelle accès espace numérique	Gratuit	Gratuit	Tarif supprimé
Initiation à l'outil (10 ateliers contre 1 auparavant)	Gratuit	Gratuit	Tarif supprimé
Bénéficiaires minima sociaux et demandeurs d'emploi			
Adhésion annuelle accès espace numérique	Gratuit	Gratuit	Tarif supprimé
Enfants et jeunes scolarisés sur Falaise ou institution type APEI			

Adhésion annuelle accès espace numérique	Gratuit	Gratuit	Tarif supprimé
--	---------	---------	----------------

Passeport Vacances été (par activité, par semaine) (cf délibération 25-084 du 30 juin 2025)	2025	2026	EVOLUTION 2025-2026
Tarif Falaisien			
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris	5,00 €	7,00 €	40%
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris	9,00 €	10,00 €	11%
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris	11,00 €	12,00 €	9%
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €	16,00 €	17,00 €	6%
Tarif Extérieur			
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris	16,00 €	17,00 €	6%
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris	19,00 €	20,00 €	5%
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris	21,00 €	22,00 €	5%
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €	26,00 €	27,00 €	4%
Passeport Vacances été (par activité, à la journée et repas)	2025	2026	EVOLUTION 2025-2026
Tarif Falaisien			
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris	34,00 €	34,00 €	0%
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris	42,00 €	42,00 €	0%
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris	52,00 €	52,00 €	0%
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €	64,00 €	64,00 €	0%
Tarif Extérieur			
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris	37,00 €	37,00 €	0%
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris	46,00 €	46,00 €	0%
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris	59,00 €	59,00 €	0%
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €	72,00 €	72,00 €	0%
Atelier collectif et activités famille	2025	2026	EVOLUTION 2025-2026
Tarif Falaisien et bénéficiaires minima sociaux et demandeurs d'emploi			
Gymnastique Douce	1,00 €	1,00 €	0%
Bien-être (anciennement "Image de soi")	1,00 €	1,00 €	0%
Danse en ligne	2,00 €	2,00 €	0%
Couture	1,00 €	1,00 €	0%
Sophrologie (anciennement "Relaxation et bien-être")	1,00 €	1,00 €	0%
Atelier famille	1,00 €	1,00 €	0%
Art Floral	5,00 €	5,00 €	0%
Aquagym	4,00 €	4,00 €	0%
Tarif Extérieur (multiplié par 2)	multiplié par 2	multiplié par 2	
sauf Atelier famille	1,0 €	1,0 €	0%
Sauf Danse en ligne	3,0 €	3,0 €	0%
Sauf aquagym	4,0 €	4,0 €	0%

AFFAIRES ET RESTAURATION SCOLAIRES Tarifs applicables à compter du 1er septembre 2025 et jusqu'au 31 aout 2026 (cf. délibération 24-092 du 25 novembre 2024)

Tarifs du Restaurant Scolaire (année scolaire)	2024-2025	2025-2026	2026-2027	EVOLUTION
Tarif Falaisien				
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris	1,00 €	1,00 €		
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris	3,20 €	3,25 €		
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris	4,05 €	4,15 €		
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €	4,25 €	4,35 €		
Collégiens et lycéens	5,75 €	5,85 €		
Adultes	7,25 €	7,40 €		
Tarif Exterieur				
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris	1,00 €	1,00 €		
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris	4,20 €	4,30 €		
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris	5,05 €	5,15 €		
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €	5,25 €	5,35 €		
Collégiens et lycéens	5,75 €	5,85 €		
Adultes	7,25 €	7,40 €		
Tarifs pause méridienne sans repas	2024-2025	2025-2026	2026-2027	EVOLUTION
Tarif Falaisien				
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris	1,00 €	2,00 €		
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris	2,35 €	2,00 €		
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris	2,90 €	2,00 €		
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €	3,40 €	2,00 €		
Tarif Exterieur				
T1 : quotient familial compris entre 0 € et 300 € compris	1,00 €	2,40 €		
T2 : quotient familial compris entre 301 € et 620 € compris	2,80 €	2,40 €		
T3 : quotient familial compris entre 621 € et 1100 € compris	3,45 €	2,40 €		
T4 : quotient familial supérieur à 1101 €	4,05 €	2,40 €		

SPORTS	2025	2026	EVOLUTION 2025-2026
Salle Multisports à dynamique tir à l'arc			
Journée	168,68 €	168,68 €	0%
Demi-journée (8h à 16h30 ou de 16h30 à 23h)	101,21 €	101,21 €	0%
Chauffage en sus du 1er octobre au 30 avril.	34,30 €	34,30 €	0%
Gymnase de la Crosse			
Journée	235,03 €	235,03 €	0%
Demi-journée (8h à 16h30 ou de 16h30 à 23h)	118,08 €	118,08 €	0%
Chauffage en sus du 1er octobre au 30 avril.	69,16 €	69,16 €	0%

Gymnase Guillaume le Conquérant			
Grande salle			
<i>Journée</i>	235,03 €	235,03 €	0%
<i>Demi-journée (8h à 16h30 ou de 16h30 à 23h)</i>	118,08 €	118,08 €	0%
<i>Chauffage en sus du 1er octobre au 30 avril</i>	69,16 €	69,16 €	0%
Petite Salle			
<i>A l'heure</i>	8,21 €	8,21 €	0%
<i>Chauffage en sus du 1er octobre au 30 avril</i>	3,60 €	3,60 €	0%
Espace sportif Didier Bianco			
Dojo			
<i>Journée</i>	168,68 €	168,68 €	0%
<i>Demi-journée (8h à 16h30 ou de 16h30 à 23h)</i>	101,21 €	101,21 €	0%
<i>Chauffage en sus du 1er octobre au 30 avril</i>	34,30 €	34,30 €	0%
Salle d'escrime			
<i>Journée</i>	168,68 €	168,68 €	0%
<i>Demi-journée (8h à 16h30 ou de 16h30 à 23h)</i>	101,21 €	101,21 €	0%
<i>Chauffage en sus du 1er octobre au 30 avril</i>	34,30 €	34,30 €	0%
Salle de gymnastique			
<i>Journée</i>	168,68 €	168,68 €	0%
<i>Dem-journée (8h à 16h30 ou de 16h30 à 23h)</i>	101,21 €	101,21 €	0%
<i>Chauffage en sus du 1er octobre au 30 avril</i>	34,30 €	34,30 €	0%
Salle de tennis de table			
<i>Journée</i>	168,68 €	168,68 €	0%
<i>Demi-journée (8h à 16h30 ou de 16h30 à 23h)</i>	101,21 €	101,21 €	0%
<i>Chauffage en sus du 1er octobre au 30 avril</i>	34,30 €	34,30 €	0%
Salle de hand Ball, hall, aquarium, salle de réunion, salle de musculation			
<i>Journée</i>	235,03 €	235,03 €	0%
<i>Demi-journée (8h à 16h30 ou de 16h30 à 23h)</i>	116,95 €	116,95 €	0%
<i>Chauffage en sus du 1er octobre au 30 avril</i>	68,60 €	68,60 €	0%
Salle de réunion			
<i>A l'heure</i>	8,21 €	8,21 €	0%
<i>Chauffage en sus du 1er octobre au 30 avril</i>	3,60 €	3,60 €	0%
Autres tarifications			
Badge Espace Didier Bianco	37,00 €	37,00 €	0%
Clés pass partiel Espace Didier Bianco	140,00 €	140,00 €	0%
Clé bureau Espace Didier Bianco	35,00 €	35,00 €	0%
Transpondeur gymnases Crosse, Guillaume le Conquérant & autres salles	37,00 €	37,00 €	0%
Tarif extérieur (multiplié par 2)	multiplié par 2	multiplié par 2	
<u>Remarque</u> : pour les activités non sportives, la mise en place de tapis de protection sera facturée en sus au nombre d'heures passées par les agents.			

ARTICLE 2 :

Conformément à l'article L.2122-23 du CGCT, la présente décision sera inscrite au registre des délibérations et il en sera rendu compte au Conseil Municipal.

ARTICLE 3 :

La Directrice Générale des Services et le Receveur-Percepteur de Falaise sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait en l'Hôtel de VILLE DE FALAISE, le 16 décembre 2025.



Le Maire,

M. Hervé MAUNOURY

TRANSMISE A LA PREFECTURE DU CALVADOS
& AFFICHE LE

23 DEC. 2025

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au maire dans le délai de deux mois suivant la date de sa publication ou de sa notification, et / ou d'un recours contentieux par courrier adressé au tribunal administratif de Caen (3 Rue Arthur Le Duc 14000 CAEN) dans le délai de deux mois suivant soit la date de sa publication ou de sa notification, soit éventuellement, la date de rejet, tacite ou express, du recours gracieux. Le tribunal administratif de Caen peut également être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible depuis le site www.telerecours.fr